

Annexe 3 Notification des fournisseurs/demandes adressées au Contact Sécurité BT

FOURNISSEUR : remplir la Section 1.

(envoyer le formulaire de demande rempli par message électronique à security@bt.com, en précisant dans le champ Objet la mention « Contact Sécurité BT requis pour demande relative à la clause de sécurité/un incident »)

Section 1.

1. Précisez la nature de la demande concernant les Conditions générales de sécurité pour le Contact Sécurité BT, en utilisant les descriptions des clauses ci-dessous et cochez la case correspondant à votre demande. Nous aurons plus de facilités à vous répondre si vous fournissez des détails concernant votre demande.

Réf clause	Description de la clause	Cochez la case pour sélectionner
3.1	Le fournisseur s'engage à notifier rapidement BT des coordonnées du Contact Sécurité du fournisseur et si celles-ci changent. Saisir les coordonnées ci-dessous : Choisir un élément.	<input type="checkbox"/>
3.2	Au début du contrat, le fournisseur s'engage à notifier le Contact Sécurité BT par écrit, au moyen de l'Annexe 3, des implantations géographiques où sont réalisés les principaux services, où se trouve le Personnel chargé des contrats concerné ou les lieux où sont traitées ou stockées les informations de BT. Durant le contrat, le fournisseur devra également informer le Contact Sécurité BT de toute proposition de modification d'une implantation géographique, via l'Annexe 3, afin que BT puisse réévaluer les quelconques risques pour les informations de BT ou celles des clients de BT. Le fournisseur s'engage à s'assurer que tous les contrats avec les sous-traitants concernés comprennent des clauses écrites, exigeant que le sous-traitant se conforme aux exigences de sécurité des fournisseurs de BT, dans la mesure où elles sont applicables. Ces clauses doivent être en place entre le fournisseur et son sous-traitant avant que le sous-traitant ou ses employés puissent accéder aux systèmes et aux informations de BT. Saisir les coordonnées des implantations ci-dessous : Choisir un élément.	<input type="checkbox"/>

PUBLIC

<p>3.5</p>	<p>Le fournisseur s'engage à informer le Contact Sécurité BT au moyen de l'Annexe 3 s'il fait l'objet d'une fusion, d'une acquisition ou d'un changement de propriétaire, afin de nous permettre de réévaluer les risques quelconques pour BT, ses informations ou celles des clients de BT.</p> <p>Saisir les détails ci-dessous : Choisir un élément.</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p>3.8</p>	<p>Au titre des fournitures, le fournisseur s'engage à avoir des procédures formelles de gestion des incidents de sécurité, avec des responsabilités définies et toutes les informations relatives à un quelconque incident de sécurité seront traitées comme étant « confidentielles ». Le fournisseur s'engage à informer le Contact Sécurité BT au moyen de l'Annexe 3, dans un délai raisonnable après avoir pris connaissance d'un quelconque incident :</p> <p>i) concernant une perte matérielle, une corruption, des dommages ou un usage abusif des informations de BT, des biens matériels de BT, d'articles de BT, l'accès illicite ou non autorisé aux systèmes et informations de BT, le non-respect de quelconques obligations du fournisseur conformément à ces exigences de sécurité ; ou</p> <p>ii) concernant une incapacité à fournir les fournitures conformément au contrat.</p> <p>iii) toute action qui ne respecte pas les exigences du présent document relatif à la sécurité.</p> <p>Si BT en fait la demande raisonnable, le fournisseur s'engage à lui fournir rapidement un rapport écrit contenant un plan de redressement, associé à un calendrier et des mesures à prendre pour éviter que l'incident se reproduise.</p> <p>Saisir les détails de haut niveau ci-dessous :</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p>4.4</p>	<p>Le fournisseur s'engage à maintenir une assistance téléphonique confidentielle, mise à la disposition de tout son personnel, dans la mesure autorisée par la loi, que le Personnel du contrat pourra utiliser s'il lui est demandé d'agir d'une manière contraire aux présentes Exigences relatives à la sécurité. Il faudra adresser au Contact Sécurité BT les rapports pertinents au moyen de l'Annexe 3.</p> <p>Saisir les détails de haut niveau ci-dessous :</p>	<p><input type="checkbox"/></p>

PUBLIC

8.2	<p>Une connexion directe (branchement sur le port LAN ou connexion sans fil) sur les domaines de BT n'est autorisée qu'avec des serveurs dont la construction est approuvée par BT, des PC Webtop de BT et des Terminaux sécurisés. Il est interdit au fournisseur de connecter des équipements qui ne sont pas approuvés par BT à un domaine de BT sans l'autorisation préalable écrite du Contact Sécurité BT (qu'il contactera en remplissant l'Annexe 3). Le cas échéant, le fournisseur s'engage à s'assurer que son Personnel de Contrat respecte cette clause. Le Contact Sécurité BT fournira une autorisation écrite lors du lancement de la procédure de concession par rapport à la politique de sécurité au sein de BT par le contact BT du fournisseur.</p> <p>Saisir les détails de haut niveau ci-dessous :</p>	<input type="checkbox"/>
9.14	<p>Le fournisseur s'engage à interdire toute photographie et/ou saisie d'image d'informations de BT ou d'informations de clients de BT. Dans des circonstances exceptionnelles, en cas d'exigences commerciales pour la saisie de ces images, il faudra obtenir une dérogation temporaire écrite à cette clause de la part du Contact Sécurité BT, au moyen de l'Annexe 3.</p> <p>Saisir les détails de haut niveau ci-dessous :</p>	<input type="checkbox"/>
12.6	<p>Si c'est nécessaire afin d'assurer la conformité en matière de sécurité, le Contact de la Sécurité du réseau BT (et/ou ses suppléants, qui seront tous des employés de BT) aura des droits analogues (mutatis mutandis), si la demande en est faite dans le cadre des Fournitures, de la Familiarisation et de la Validation (selon les définitions de la Convention d'accès à l'information) au titre des Documents sources (selon la définition de la Convention d'accès à l'information).</p> <p>Saisir les détails de haut niveau ci-dessous :</p>	<input type="checkbox"/>
13.2c	<p>L'interconnexion des domaines avec les Systèmes BT est interdite, sauf si le Contact Sécurité BT donne son approbation et son autorisation spécifiques au moyen de l'Annexe 3.</p> <p>Saisir les détails de haut niveau ci-dessous :</p>	<input type="checkbox"/>
16.3	<p>Le fournisseur s'engage à fournir au Contact de la Sécurité du réseau BT le nom, l'adresse (et les autres détails éventuellement demandés par BT) de tous les membres du Personnel du contrat qui seront le cas</p>	<input type="checkbox"/>

PUBLIC

	<p>échéant impliqués directement dans le déploiement, la maintenance et/ou la gestion des fournitures, avant qu'ils soient engagés respectivement dans ce déploiement, cette maintenance et/ou cette gestion.</p> <p>Saisir les détails de haut niveau ci-dessous :</p>	
16.5	<p>Le fournisseur s'engage à fournir au Contact de la Sécurité du réseau BT un calendrier (mis à jour occasionnellement si nécessaire) de tous les éléments actifs compris dans les fournitures et leurs sources respectives.</p> <p>Saisir les détails de haut niveau ci-dessous :</p>	<input type="checkbox"/>
16.10	<p>Le fournisseur s'engage à fournir rapidement, et dans tous les cas dans un délai de sept jours ouvrables, au Contact de la Sécurité du réseau de BT l'ensemble des détails des quelconques caractéristiques et/ou fonctions des fournitures (ou qui sont prévues dans le Programme pour de quelconques fournitures) qui seront le cas échéant :</p> <p>Saisir les détails de haut niveau ci-dessous :</p>	<input type="checkbox"/>
Non spécifique	<p>Impossible d'identifier la clause spécifique ou une demande supplémentaire relative à la sécurité.</p> <p>Saisir les détails de haut niveau ci-dessous :</p>	<input type="checkbox"/>
Annexe 1	<p>Approbations demandées par le Contact Sécurité BT par rapport à la classification des informations de BT</p> <p>Saisir les détails de haut niveau ci-dessous :</p>	<input type="checkbox"/>

2. Veuillez remplir les informations suivantes afin de permettre de transmettre votre demande le plus rapidement possible au Contact Sécurité concerné.

1	Nom de la société du fournisseur	
2	Nom du contact chez le fournisseur	
3	Numéro de téléphone	
4	Adresse email	
5	Numéro de contrat	
6	Date de la demande/de l'incident	
7	Nom du principal contact BT pour le fournisseur	

PUBLIC

	<i>(la personne avec laquelle le fournisseur traite régulièrement pour les travaux BT)</i>	
8	Numéro de téléphone du contact BT	
9	Détails de la demande	

Section 2 - Réservée à BT

Date de réception de la demande		Numéro de référence de l'assistance téléphonique	
---------------------------------	--	--	--

1. Vérifier que le fournisseur a sélectionné au moins une clause de sécurité dans le premier tableau. Dans le deuxième tableau, il faut que le fournisseur ait rempli au minimum les lignes 1 à 7 et 9. S'il manque un détail, vous devrez contacter le fournisseur pour l'obtenir.
2. Si le fournisseur a sélectionné une clause de sécurité qui est mise en surbrillance de couleur verte, le dossier devra être traité par l'Équipe Cert de la sécurité de BT, devra être enregistré sur Raptor et la demande de ce fournisseur devra être envoyée à l'équipe CERT.
3. Si le fournisseur a sélectionné une clause de sécurité qui est mise en surbrillance de couleur bleue, le dossier devra être traité par l'équipe de la Sécurité du Réseau et ce formulaire devra être envoyé à [Kevin Waterfall](#) et [Neil Trask](#)
4. Toutes les autres clauses de sécurité seront traitées par l'équipe IA de la sécurité de BT. Ce formulaire de saisie des données peut maintenant être envoyé à l'équipe IA de la sécurité de BT.
 - a. Dans la ligne de l'objet, copiez et collez le contenu des deux premières colonnes du 1^{er} tableau, qui correspond à la case que le fournisseur a cochée et ajoutez le nom du fournisseur. Par ex. 0800 3.1 - nom du fournisseur
(*Ce point est important car la boîte de messagerie destinatrice exécutera un script sur la ligne de l'objet*)
 - b. Joignez le formulaire de demande du fournisseur et envoyez à [Risque et conformité G](#)